

PAR COURRIEL

QUÉBEC, LE 21 DÉCEMBRE 2018

Objet : Demande d'accès à l'information  
N/Réf. : 0101-353

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 4 décembre 2018 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

*« les statistiques sur certains lacs du parc national du Mont-Tremblant, [soit] les informations suivantes pour chacune des journées de pêche de la saison 2018 :*

- 1. la date*
- 2. le nombre de pêcheurs*
- 3. le nombre de prises*
- 4. le poids total des prises*

*Les lacs sont : Adrian; Allen; Bois Franc; Bottine; Caribou; Casse-Ligne; Crapaud; Clair; Croche-Barrage; Croche-Liteau; Crowfoot; Fixe; Herman; John, Marguerite; Marie; Obéron; Pivelé (grand); Rocher-Blanc; Sauvage; Simard; Tape; Tellier; Vézina ».*

Vous trouverez ci-joint le document répondant à votre demande. Veuillez prendre note qu'aucune statistique de pêche n'est disponible pour le lac Tellier pour la saison 2018, mais nous avons tout de même inclus les statistiques du lac Caroline, qui est un secteur annexé du lac Tellier.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives et secrétaire générale,

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Document  
Avis de recours